

Inscrivez-vous vite ! Les inscriptions seront faites dans la mesure des places disponibles et par ordre de réception de la fiche d'inscription

ORGANISATION COLLECTIVE ASSURÉE PAR « QEOP'S Grand-Est »



Modules d'Application Opérationnelle (MAO)

partenariat d'action entre :
Classe 4 – Lorraine
IFRB - Champagne Ardenne
Europe & Environnement – Alsace
AJENA, Energie et Environnement en Franche-Comté

PROGRAMME

Ventilation naturelle assistée et hybride Gestion et assainissement de l'air intérieur

JOUR 1 / jeudi 22 octobre 2009

8h45 : accueil

9h - 11h :

- **Aspects réglementaires et contextuels - ...vers la ventilation naturelle**

Intervenant : SOCOTEC, Jean-Pierre PROST - Directeur Opérationnel Sud Est

11h - 11h15 : Pause

11 h - 12h30

- **Retours d'expériences et études de cas sur la ventilation naturelle, assistée, hybride...**

Intervenant : Bureau d'études ITF, Bruno Georges

12 h 45 - 14 h 15 : Repas au restaurant "le cercle suisse"

14 h 30 - 17 h :

- **Retours d'expériences et études de cas sur la ventilation naturelle, assistée, hybride...**

Intervenant : Bureau d'études ITF, Bruno Georges

Lieu du stage : DRAC Direction Régionale des Affaires Culturelles 7 rue Charles Nodier à Besançon de 9h à 17h

PROGRAMME

Ventilation naturelle assistée et hybride Gestion et assainissement de l'air intérieur

JOUR 2 / vendredi 23 octobre 2009

8h45 : accueil

9 h - 10 h :

- **Débriefing, état des connaissances et des attentes, échanges collectifs...**

10 h - 11 h :

- **Entretien, maintenance et aspects sanitaires** (qualité de l'air, nettoyage réseaux ...)

11h - 11h15 : Pause

11h 15 - 12h30 :

- **Réhabiliter c'est aussi ventiler...naturellement !**

Intervenants : ACTHYS - Laurent BOURGOIS, Responsable Marketing - Gilles DREVET, Responsable régional

Systemes de ventilation naturelle

- Définition et rappels
- Marché et configuration des bâtiments construits avant 1975 (Potentiel et opportunités)
- Fondamentaux sur les « moteurs » (tirage thermique, vent) de la ventilation naturelle et hybride

12h45 - 14 h 15 : Repas au restaurant "le cercle suisse"

14h30 - 17h :

- **Réhabiliter c'est aussi ventiler...naturellement !**

*Intervenants : ACTHYS - Laurent BOURGOIS, Responsable Marketing - Gilles DREVET, Responsable régional
BET Bellucci, Laurent Bellucci (sous réserve de disponibilité)*

Retours d'expériences sur systèmes de ventilation naturelle et hybride intégrés au cœur de programmes de construction et de rénovation :

- Etude de cas : Expérimentation de Nangis (77) Logement français, l'ADEME, le CSTB, EDF, ACTHYS, AERECO
- Dimensionnement et préconisations
- Comment intégrer la ventilation naturelle et hybride dans les outils RT
- Lien avec qualité de l'air intérieur, confort des occupants, dimensionnement des installations, garantie de résultat et performance énergétique

Lieu du stage : DRAC Direction Régionale des Affaires Culturelles 7 rue Charles Nodier à Besançon de 9h à 17h

Inscrivez-vous vite ! Les inscriptions seront faites dans la mesure des places disponibles et par ordre de réception de cette fiche d'inscription.

Modules d'Application Opérationnelle (MAO)

Thème n°3 : *Ventilation naturelle assistée et hybride* **GESTION ET ASSAINISSEMENT DE L'AIR INTÉRIEUR**

Lieu : **DRAC, Besançon, Franche-Comté**

Dates : **22 et 23 octobre 2009**

Horaires : **de 9h à 17h chaque jour**

Coût : **520 euros net de taxes**
*hors frais de déplacement et d'hébergement
qui restent à charge des participants*

Date limite d'inscription : **vendredi 2 octobre 2009**

Fiche de préinscription à envoyer à :

Laurent Boiteux - AJENA

28 boulevard Gambetta - BP 30149 - 39004 LONS LE SAUNIER

par courriel à : **lboiteux@ajena.org**

contact direct de l'organisateur du module : 03 84 47 81 10 ou 03 84 73 89 04

je m'inscris à ce module et je m'engage à en régler le montant total (520 euros net de taxes) dès réception de ma confirmation d'inscription par chèque ou virement à l'ordre de : **AJENA, Energie et Environnement**

NOM & PRENOM :

FONCTION :

STRUCTURE :

TEL :

ADRESSE :

COURRIEL :

A,

LE,

SIGNATURE :

Nota : L'ORGANISATEUR SE RÉSERVE LE DROIT D'ANNULER L'ACTION SI LE NOMBRE D'INSCRIPTIONS N'ATTEINT PAS LES 15 PARTICIPANTS PAR MODULE.